## Discours de Monsieur Lionel BEFFRE Haut-Commissaire de la République en Polynésie française SEMINAIRE DES NOUVEAUX ARRIVANTS 14 octobre 2015 – 7h50

Mesdames, Messieurs,

La tenue de ce séminaire, désormais habituelle, ancre dans la réalité votre affectation en Polynésie française. Cette affectation que vous avez souhaitée a, je l'imagine, été mûrement réfléchie, avec vos proches. En tout cas, désormais, vous êtes pleinement parmi nous et intégralement dans le bain polynésien, si j'ose dire.

Que vous soyez issu de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou d'autres horizons, une demande de mutation ou de détachement en Polynésie française suscite de nombreuses interrogations. Et à juste titre. La distance et le décalage horaire ne permettent pas toujours d'appréhender au mieux le caractère unique de ce territoire. **Unique par sa situation institutionnelle** parmi les collectivités de la République française, **unique par le dépaysement** que procurent l'ensemble des archipels polynésiens et leurs paysages.

C'est pour faciliter votre intégration dans votre nouvel environnement de travail que la Direction des moyens et de la modernisation de l'Etat, sous l'autorité du Secrétaire général Marc TSCHIGGFREY, a organisé ce séminaire. Il vous permet familiariser avec les enjeux historiques, économiques, identitaires, culturels, politiques, institutionnels et naturels de la Polynésie française. Le principe est de vous permettre d'être le plus rapidement possible conscients des réalités de ce territoire pour être efficaces, performants et en adéquation avec vos missions respectives. On ne travaille pas ici comme on le ferait à Mâcon ou à la Roche sur Yon.

A cet effet, des intervenants de qualité, que je remercie, ont été mobilisés. Madame Emilienne TAEREA, professeur en langue tahitienne, vous présentera ce matin les aspects historiques, culturels et identitaires de la Polynésie française et des polynésiens. Mais elle le fera en français car nous imaginons que vous n'avez pas tous encore eu le temps d'apprendre le tahitien! Monsieur Sémir AL WARDI, docteur en sciences politiques et maître de conférences à l'Université de la Polynésie française, vous présentera la culture politique polynésienne et notamment la spécificité de cette collectivité liée à son statut d'autonomie. Monsieur Florent VENAYRE.

maître de conférences en économie, récemment nommé membre de la haute autorité de la concurrence, vous dressera un portrait économique de la Polynésie française. Monsieur Jean-François COURTOIS, directeur des moyens et de la modernisation de l'Etat, vous familiarisera avec l'organisation des services de l'Etat en Polynésie française. A l'occasion de la semaine de l'innovation numérique, il en profitera pour vous présenter un point de situation de l'administration numérique et de l'innovation publique. Enfin, le Lieutenant de vaisseau Hubert BAGOT de la Direction de la Défense et de la protection civile vous informera sur les risques naturels en Polynésie française. Et c'est très important cette année, puisque les services de Météo-France évaluent le risque de cyclone à 90% pour les prochains mois.

Je tiens à souligner l'importance d'une organisation comme celle d'aujourd'hui, qui permet, dans un esprit de mutualisation de renforcer la cohérence de l'action des services de l'Etat. Sont réunis aujourd'hui des agents du Service d'Etat de l'aviation civile, de l'Université de la Polynésie française, du Vice-rectorat, de la Trésorerie générale, de Météo-France, des juridictions administratives, financières et judiciaires, de l'administration pénitentiaire, du Commandement de la gendarmerie, du Service des affaires maritimes, de l'IFREMER, de la Direction régionale des douanes, du

Secrétariat général pour l'administration de la police et, enfin, du Haut-Commissariat.

Je souhaite aujourd'hui vous faire part de mes convictions, renforcées par les nombreuses et riches rencontres des populations et de leurs élus à Tahiti, comme dans les archipels.

- 1) La Polynésie française, ce n'est pas un, mais des territoires passionnants, attachants, oserai-je dire. Des territoires où la population est un atout parce que, y compris dans des moments difficiles du fait de la crise économique et sociale traversée, la solidarité continue de s'exprimer. L'Etat est reconnu pour ses régaliennes compétences et techniques, impartialité et pour son souci de l'intérêt général qui le conduit à promouvoir un développement équilibré et juste des différents archipels. L'Etat est apprécié, aimé, même, j'ose le croire en tout cas. En contrepartie, les attentes à son égard sont très fortes et elles nous obligent.
- 2) Le travail que chacune et chacun d'entre vous sera amené à réaliser avec vos équipes respectives, est,

dans cette France des antipodes, décisif. En Polynésie française, l'Etat intervient pour assurer et garantir des dispositifs essentiels à la population : sécurité civile, sécurité publique, éducation ... avec autant d'objectifs qui constituent des conquêtes de chaque instant. En conservant cette conviction tous les jours, vous mesurerez l'utilité et l'impact de grande ampleur de chacune de vos actions.

3) De ce constat, découle une dernière idée dont je voudrais vous faire part. C'est justement parce que le rôle de l'Etat est directement lié à la protection des populations et à la fourniture des services publics fondamentaux que l'action de chaque agent de l'Etat s'inscrit, ici, dans un cadre d'autant plus exigeant. Dans vos services respectifs, vous devez faire preuve d'engagement, de créativité, d'innovation et d'efforts parfois décuplés en comparaison de ce que vous avez pu connaître en Métropole. Ce n'est qu'à ce prix que l'Etat conservera sa crédibilité auprès des polynésiens et polynésiennes. Je le crois, profondément, notre travail d'aujourd'hui engage la présence de l'Etat demain dans l'Océanie, cette région du monde stratégique pour l'avenir.

Vous l'aurez compris, votre travail, notre travail en Polynésie française est attendu et riche d'enjeux. Nous avons la chance de servir et d'évoluer dans un cadre que, malheureusement, la plupart de nos compatriotes ne peuvent observer qu'à distance. C'est une chance exceptionnelle qui doit nous conduire à donner le meilleur de nous-mêmes, au service de la population. Je ne doute pas que la richesse et la diversité de vos parcours serviront la Polynésie française.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de vivre sa mission en Polynésie française comme une expérience unique et de vous y épanouir, aussi bien à titre professionnel que personnel.

Profitez, autant que vous le pouvez, de votre environnement professionnel, souvent fort agréable, et de votre environnement tout court. Visitez le Pays, découvrez ses hommes et ses femmes, leur culture, leur artisanat, leurs sports et leurs coutumes. Plus vous les connaîtrez, plus vous les comprendrez aussi, mieux vous servirez l'Etat au profit du territoire et de ceux qui l'habitent.

Mettez de côté une partie de vos certitudes, oubliez une partie – mais une petite partie seulement – de vos acquis et partez à la découverte d'une France lointaine, d'une autre France, mais d'une part de France tout de même.